

# SOLIDARITÉ AVEC L'ANDCM

ASSOCIATION NATIONALE DE DIPLÔMÉS/ÉES AU CHÔMAGE DU MAROC

# SAMEDI 16 MAI 2009



**À LA MÉMOIRE DE MOUSTAFA EI HAMZAOUI ASSASSINÉ PAR LA POLICE MAROCAINE**

## Campagne de solidarité internationale de la Coordination syndicale euro-maghebine et de la CNT avec l'ANDCM (Maroc)

*Dans le cadre de la Coordination syndicale euro-maghebine, qui regroupe entre autres la CGT (Espagne), des syndicats autonomes algériens, la CNT (France), des secteurs en lutte du mouvement social marocain, il a été décidé de transformer le 16 mai 2009 en une journée de lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion sociale, en soutien et solidarité avec l'Association Nationale de Diplômés/ées en chômage du Maroc (ANDCM).*

### Pourquoi le 16 mai ?

Le 16 mai 1993, Moustafa El Hamzaoui, militant de l'ANDCM, a été kidnappé, torturé et assassiné dans le commissariat de police de Khénifra.

Depuis lors, l'ANDCM a fait de cette date une journée qui maintient vivante la flamme de la lutte pour laquelle Mustafa El Hamzaoui a livrée sa vie. L'ANDCM, bien que n'étant pas légalisée, malgré la répression contre ses militants, continue à maintenir sa lutte pour le droit au travail et à s'organiser librement et pour une transformation démocratique réelle de la société marocaine.

Au moment où le chômage et la précarité ne cessent d'augmenter, où les politiques fiscales ne bénéficient qu'au Capital, où les privatisations des services publics continuent, en résumé, on privatise les bénéfices et on socialise les pertes, il est plus nécessaire que jamais de globaliser la résistance, promouvoir des alternatives à la crise du Capital.

C'est pourquoi nous appelons toutes les organisations impliquées dans la lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion sociale à participer le 16 mai à Khénifra avec l'ANDCM à la journée de lutte en mémoire de Moustafa el Hamzaoui, ainsi qu'à effectuer des actions et des rassemblements devant les ambassades et les consulats marocains, exigeant la reconnaissance légale de l'ANDCM et le châtimement des coupables de l'assassinat de Moustafa el Hamzaoui.



**CNT Syndicat Unique du Bâtiment 69 - CNT Interco 69**

44 rue Burdeau 69001 Lyon

Tél : 04 78 27 05 80 - [www.cnt69.org](http://www.cnt69.org)



**POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT, AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !**

La CNT réaffirme sa solidarité avec l'ANDCM (Association Nationale de Diplômés/ées Chômeurs/euses du Maroc) qui depuis sa création le 26 octobre 1991, maintient sa lutte pour le droit au travail et à s'organiser librement et pour une transformation démocratique réelle de la société marocaine.

L'histoire de l'ANDCM, qui n'est pas légalement reconnue par le gouvernement marocain, est une histoire pleine de répression : prison, bastonnades, amendes, détentions et jugements injustes par le gouvernement marocain, exercés sur l'association et ses militants.

Le 16 mai 1992 mourait assassiné dans le commissariat de police de Khénifra le militant de l'ANDCM, Moustafa El Hamzaoui, sans que jusqu'à aujourd'hui on ait éclairci les faits, trouvé sa tombe et puni les coupables.

C'est pourquoi nous exigeons du gouvernement marocain :

**La reconnaissance légale de l'ANDCM et de son droit au travail et à s'organiser librement.**

**Le jugement des coupables du meurtre de Moustafa El Hamzaoui**

**Vous pouvez signer la pétition de soutien à l'ANDCM :**

**<http://lsqueluchan.org/spip.php?article1566> (en français, espagnol et arabe)**

**(ou auprès des militants CNT)**

**plus d'infos sur : [www.cnt-f.org/international](http://www.cnt-f.org/international)**

#### **Pendant ce temps, le peuple...**

"M6" va accentué un peu plus encore les inégalités sociales. Il entreprend des grandes réformes suivant ainsi les "conseils" du FMI et de la Banque mondiale, libéralise l'économie du pays, notamment en privatisant des secteurs clés. Les prix des produits alimentaires de base explosent. Les conséquences ne se font pas attendre. Elles sont catastrophiques pour la population.

La pauvreté croît. Le revenu par habitant n'est que de 1400 dollars, soit quinze fois moins que l'Espagne qui est à quelques kilomètres des côtes marocaines. Cette moyenne cache en fait un écart considérable entre une minorité à la richesse opulente et une large part de la population qui habite le monde rural et les bidonvilles à la périphérie des grandes agglomérations. 40% de la population vit avec moins de deux dollars par jour.

Le taux de chômage ne cesse d'augmenter. Officiellement il n'est que de 11%. En réalité il est nettement plus élevé, puisqu'il ne prend pas en compte plusieurs critères dont celui des petits boulots (cireurs de chaussures, vente de cigarettes à l'unité, etc.). 10% seulement des 500 000 jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail chaque année trouvent un emploi.

En matière d'enseignement, la réalité est tout aussi alarmante. Avec 55% seulement des enfants qui dépassent le cap de l'éducation primaire, le Maroc est au même niveau que le Malawi (50%) et loin derrière un pays comme le Bangladesh (70%). Le taux d'analphabétisme est en moyenne pour les adultes de plus de quinze ans de 51%.

#### **Répression à Sidi Ifni**

En juin 2008, l'État marocain a opté pour la manière forte pour répondre à la population de la région de Sidi Ifni (Sud Ouest du Maroc) qui n'a pas cessé de revendiquer son droit à un plan de développement approprié, qui mettrait un terme à la marginalisation et au chômage subis. Pourtant cette ancienne colonie espagnole, restituée au Maroc qu'en 1969, est réputée pour ses richesses locales et notamment halieutiques.

Le 7 juin 2008, les autorités ont fait appel à différentes forces de sécurité pour mener une expédition punitive. Les témoignages confirment l'usage du tabassage et matraquages systématiques, des violations et saccages des domiciles, tortures et traitements dégradants notamment envers les femmes... Sidi Ifni a subi durant de nombreux jours un véritable état de siège.

Des jeunes et des militants arrêtés suite à ces événements ont été condamnés jusqu'à 1 an de prison ferme. La commission d'enquête et d'investigation, constituée par 14 ONG de la société civile marocaine, a conclu dans son rapport que : « les événements qu'a connus Sidi Ifni sont essentiellement liés au non respect par l'État marocain des droits civils et politiques, des droits économiques sociaux et culturels et au manquement à ses engagements internationaux de garantir à la population de la ville les droits prévus dans la charte universelle, en particulier le droit à la dignité ».